



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **4 juillet 2017** à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Yvan Boucher
Siège #2 - Bruneau Hébert
Siège #3 – Poste vacant
Siège #4 - Yvan Arsenault
Siège #5 - Adrien Quirion
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Breton. Maryse Morin, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

RÉSOLUTION: 17-07-150 Campagne de sensibilisation

Les municipalités du Québec sont sollicitées pour s'allier contre la violence conjugale.

Considérant que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Yvan Arsenault, **appuyée par** monsieur Bruneau Hébert, il est résolu de proclamer la municipalité de Nantes, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME au Livre des Délibérations, le 4 juillet 2017.

DONNÉ, à la Municipalité de Nantes, le 13 juillet 2017.

Madame Maryse Morin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière